



**Rapport du maire,
monsieur Bruno Marchand,
sur les faits saillants
du rapport financier 2022
de la Ville de Québec**

Juin 2023

Seul le discours prononcé fait foi.

Monsieur le Vice-Président,

Mesdames, Messieurs les membres du conseil,

Mesdames, Messieurs,

Cette déclaration sur les faits saillants du rapport financier 2022 de la Ville de Québec est présentée conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, article 105.2.2. Ce rapport doit être rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin et être diffusé sur le territoire de la municipalité.

Ainsi, je vous entretiendrai des faits saillants du rapport financier ainsi que du rapport du vérificateur général et du vérificateur externe.

RAPPORT FINANCIER 2022

Le rapport financier 2022, attesté par la trésorière, est déposé au conseil municipal ce mardi 6 juin 2023. Il est accompagné du rapport du vérificateur général et du vérificateur externe, lesquels expriment une opinion non modifiée sur les états financiers consolidés.

Il est également accompagné de la reddition de comptes financière qui présente les résultats sous la forme administrative avec laquelle le budget a été adopté.

FAITS SAILLANTS – RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022

Après deux années de pandémie qui ont bousculé les habitudes et l'économie, la rétrospective sur l'année 2022 montre une tendance à la reprise des activités malgré une conjoncture marquée par la pénurie de main-d'œuvre et les pressions inflationnistes.

La Ville et ses organismes contrôlés¹ ont dégagé un excédent de 62,0 millions de dollars pour 2022. Pour la Ville seulement, cet excédent s'élève à 65,7 millions de dollars.

Ce résultat représente l'effet d'écart budgétaires touchant à la fois les dépenses et les revenus, mais c'est principalement la hausse de ces derniers qui permet d'expliquer l'excédent dégagé par la Ville. Les nombreux transferts de propriétés commerciales, combinés à un marché immobilier dont l'activité est demeurée élevée jusqu'à la fin de l'année, ont généré des revenus additionnels de 31,6 millions de dollars en droits sur mutations immobilières. L'intervention des banques centrales pour juguler l'inflation, entraînant des hausses successives des taux d'intérêt, a également permis à la Ville d'engranger des revenus de placement additionnels de 18,3 millions de dollars. Soulignons aussi le rebond de l'industrie touristique, qui a donné lieu à des revenus supplémentaires de 7,8 millions de dollars.

Rapport du maire, monsieur Bruno Marchand, sur les faits saillants du rapport financier 2022 de la Ville de Québec

Au chapitre des dépenses, certains écarts défavorables ont marqué l'année, dont une augmentation des coûts de transport et de traitement de la neige de 15,8 millions de dollars attribuable à l'abondance des précipitations et à la hausse du prix du carburant. L'incidence de ces coûts additionnels est néanmoins compensée par des appropriations à même les excédents pour 12,1 millions de dollars et par des économies réalisées principalement à la suite du démarrage progressif du centre de biométhanisation et à l'interruption de certains événements en début d'année.

À l'état de la situation financière, l'année se solde avec un excédent accumulé de 109,4 millions de dollars, soit 61,7 millions de dollars dans l'exercice des compétences de nature locale et 47,7 millions de dollars pour celles d'agglomération.

FAITS SAILLANTS – INVESTISSEMENTS ET DETTE 2022

En 2022, la Ville et ses organismes contrôlés ont investi 619,5 millions de dollars dans les infrastructures, notamment pour la réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout, la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, les investissements en transport en commun, le centre de biométhanisation de même que pour la réfection et le réaménagement de parcs, d'espaces publics et d'infrastructures routières.

En termes de financement, la dette à long terme à la charge des contribuables a diminué de 11,7 millions de dollars par rapport à 2021, s'établissant maintenant à 1 539,6 millions de dollars. Cette diminution témoigne de l'efficacité du plan de gestion de la dette dont la Ville s'est dotée et des mesures prévues à son cadre financier. C'est d'ailleurs grâce à l'application de politiques rigoureuses en cette matière que la Ville maintient sa notation de crédit à Aa2.

CONCLUSION

Forts des résultats obtenus en 2022, notre attention est maintenant tournée vers les défis des années à venir : adaptation aux changements climatiques, stimulation du développement immobilier pour pallier la pénurie de logements, transformation de l'économie pour tenir compte de la rareté de la main-d'œuvre, lutte à l'itinérance, pour ne nommer que ceux-ci. Pour relever ces défis, il faudra continuer d'investir dans les infrastructures durables, et résilientes. Il faudra aussi intégrer des préoccupations environnementales et sociales dans la planification de tous nos investissements.

Les prochaines années nous amèneront à changer notre façon d'imaginer le futur de notre ville. C'est en relevant ces défis avec audace et détermination que nous pourrions bénéficier pleinement de la nouvelle économie qui est en train de prendre forme.

Je vous remercie.

Le Maire